

-----  
Arrondissement de Sarcelles  
SN

**DECISION DU MAIRE n° 2024/199**

**Groupement de commandes CARPF : Acquisition de matériels informatiques et bureautiques  
Accord-cadre à marché subséquent n°2022/75 – lot 1 : Postes de travail – devis 10741846**

Le Maire de la Commune de VILLIERS LE BEL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et suivants,

VU le Code de la Commande Publique,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020 portant élection de Monsieur Jean-Louis MARSAC en qualité de Maire,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 10 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil municipal au Maire, modifiée par délibération du Conseil Municipal du 3 février 2023,

VU l'arrêté n°67/2023 en date du 13 février 2023 portant délégation à Madame Laetitia KILINC en matière de marchés publics,

VU la délibération du conseil municipal du 24 septembre 2021 approuvant et autorisant M. le Maire à signer la convention modifiée constitutive d'un groupement de commandes général et permanent proposée par la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France,

VU l'accord-cadre à marché subséquent n°2022/75 – lot 1 : Postes de travail passé avec les sociétés STIM PLUS, ECONOCOM PRODUCT ET SOLUTIONS et INMAC WSTORE,

CONSIDERANT la consultation envoyée à ces trois sociétés pour la configuration d'un ordinateur à destination du Musée numérique (micro-folie) :

- Processeur : Intel core I7 de 10ème génération ou supérieur
- Ram : 32 Go
- Stockage : 1To en SSD
- Carte graphique dédiée : de type Nvidia RTX 3060 ou supérieur 6 Go
- Connectivité : HDMI , Jack 3,5mm, Ethernet gigabit (RJ45)
- OS : 11 Pro.
- le tout garantie 3 ans

CONSIDERANT les réponses reçues par ECONOCOM PRODUCT ET SOLUTIONS et INMAC WSTORE et l'analyse desdites réponses,

CONSIDERANT, la proposition la mieux disante qui est celle de INMAC WSTORE, située 125 avenue du Bois de la Pie – 95921 Roissy-en-France,

**DECIDE**

**Article 1** – Il sera conclu un marché subséquent à l'accord-cadre n°2022/75 – lot 1 : Postes de travail avec la société INMAC WSTORE, ayant pour objet la fourniture la configuration d'un ordinateur à destination du Musée numérique (micro-folie).

**Article 2** – Le montant du marché subséquent s'élève à 1 995,21 € HT soit 2 394,25 € TTC. Ce montant sera imputé sur les crédits ouverts à cet effet par la ville.

**Article 3 – Le marché subséquent prendra effet dès sa notification.**

**Article 4 –Le Directeur Général des Services de la Mairie est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et dont une ampliation sera remise à M. le Sous-Préfet de Sarcelles.**

A Villiers le Bel, le 21/06/24

Le Maire,  
Jean-Louis MARSAC

Pour le Maire,  
L'Adjointe déléguée  
**Laetitia KILINC**



*[Handwritten signature in blue ink]*